



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES**

Procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> assemblée régulière de l'année 2025

Mercredi 8 janvier 2025, 19 h  
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles  
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

**ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE :**

M <sup>me</sup> Claudya Tremblay	Présidente
M <sup>me</sup> Heidi Chalifour	Vice-présidente
M. Bertrand Day	Administrateur
M <sup>me</sup> Alexina Bouchard	Secrétaire
M <sup>me</sup> Véronique Hunter	Administratrice

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M <sup>me</sup> Sophie Gosselin	Administratrice
M. Alain Anctil	Trésorier
M <sup>me</sup> Marie-Claude Packwood	Secrétaire de soutien

**IL Y A QUORUM**

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

M <sup>me</sup> Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
------------------------------	--

Outre les personnes énumérées ci-dessus, 1 est présent dans la salle et 1 en ligne.

### Projet d'ordre du jour

25-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
25-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
25-01-03	Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2024	19 h 05
25-01-04	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
25-01-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
25-01-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
25-01-07	Affaires en cours	
	• Programme de mobilisation à la sécurité routière	19 h 45
25-01-08	Affaires nouvelles	19 h 50
25-01-09	Trésorerie	20 h 05
	• Paiement des frais de secrétariat	
	• Autorisation des dépenses	
25-01-10	Correspondance	20 h 10
25-01-11	Divers	20 h 15
25-01-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

#### **25-01-01 Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Tremblay ouvre l'assemblée.

#### **25-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

M<sup>me</sup> Tremblay ajoute au point trésorerie la nomination d'un nouveau trésorier en remplacement de M. Anctil. M<sup>me</sup> Khuon ajoute aussi la prise d'une résolution pour engager les frais de secrétariat pour l'année 2025. Elle ajoute aussi la prise d'une résolution afin de désigner la personne responsable du registre des entreprises.

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Chalifour, appuyée par M. Day, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

#### **25-01-03 Adoption des procès-verbaux du 11 décembre 2024**

Procès-verbal du 8 janvier 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Chalifour appuyée par M. Day, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2024.

#### **25-01-04 Affaires découlant du procès-verbal**

M<sup>me</sup> Tremblay fait un suivi sur la formation Google Workspace offerte en décembre. Elle mentionne que l'enregistrement sera bientôt disponible et que Mme Bouchard pourra en faire l'écoute lorsque ce sera disponible. Il avait été déterminé que ce serait Mme Bouchard qui ferait cette formation étant donné son rôle de secrétaire au sein du conseil de quartier.

M<sup>me</sup> Bouchard nous informe qu'entre temps elle a fait les deux formations suivantes : la formation expliquant les différences entre les services téléphoniques 311, 511 et 911 ainsi que la séance d'information sur le Règlement sur les appareils à combustible fossile.

#### **25-01-05 Période d'information du conseiller municipal**

M. Steeve Verret étant absent, il n'y a pas de période d'information.

#### **25-01-06 Période de questions et commentaires du public**

M<sup>me</sup> Mélodie l'Espérance, des Urbainculteurs, souhaite obtenir l'appui du conseil de quartier en vue de déposer un projet à l'Accélérateur de transition écologique, un programme de la Ville de Québec soutenu financièrement par Desjardins et coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable.

Ce projet vise à déployer l'agriculture urbaine et la biodiversité sur les terrains privés et a surtout pour but de favoriser la biodiversité floristique pour le bénéfice des pollinisateurs et de lutter contre les ravageurs, notamment les tiques. L'idée est également de déployer l'agriculture urbaine en incitant la population à créer des aménagements bio diversifiés sur leurs terrains privés dans l'optique de créer une connectivité résidentielle écologique et de faire profiter les citoyens de l'agriculture qui en découle. Elle nous explique que ce sont plusieurs petites initiatives que les citoyens peuvent faire de façon volontaire. Les Urbainculteurs sont là pour donner les outils, partager leurs connaissances, créer un engouement pour ce projet, fournir des ressources matérielles et des connaissances.

M<sup>me</sup> L'Espérance a déjà sollicité les conseils de quartier de Val-Bélair et Saint-Émile pour leur appui, notamment, et cherche à faire connaître ce projet en plus d'obtenir d'autres appuis. Elle demande si cela pourrait être bénéfique pour le quartier Lac-Saint-Charles et quelles ressources pourraient en profiter. Elle a pensé faire un pont avec la forêt nourricière, collaborer avec RAFAL et a prévu une rencontre avec Agiro.

Procès-verbal du 8 janvier 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Les Urbainculteurs collaborent d'ailleurs avec Québec Vert, Nature Québec et la Fondation David Suzuki en lien avec leur projet "Partage ta pelouse". Mme L'Espérance est aussi en discussion avec Loisirs Des Hauts Sentiers afin de participer à la Fête de la famille.

Le projet sera déposé le 13 février prochain à l'Accélérateur écologique.

M<sup>me</sup> Tremblay propose d'étudier le projet en rencontre de travail et de formuler une résolution en appui au projet " Mon milieu de biodiversité " lors de la prochaine assemblée du 12 février.

### **25-01-07 Affaires en cours**

- Programme de mobilisation à la sécurité routière

La prochaine étape sera de faire des demandes de soumissions auprès de consultants externes afin d'avoir des tarifs à transmettre aux deux directions d'écoles lors d'une prochaine rencontre avec elles. Avec des soumissions, il sera possible d'évaluer ensemble les différentes propositions et de discuter de la vision que tous les partis ont du projet. Se joindre à une rencontre de travail est suggéré, probablement celle du mois de mars.

La première phase du projet étant une consultation du milieu concernant les enjeux principaux notamment aux alentours des écoles, il est souhaitable que cette phase soit réalisée lorsqu'il y a une fréquentation d'enfants dans les écoles.

### **25-01-08 Affaires nouvelles**

M<sup>me</sup> Tremblay demande s'il serait possible de lancer le projet de maisons hantées pour 2025.

Le projet est déjà prêt à être déposé. Les membres veulent le réétudier avant mais sont d'accord pour le mettre en action pour 2025. M<sup>me</sup> Hunter propose de créer un échéancier afin d'être préparé et à temps dans les délais. M<sup>me</sup> Tremblay propose de déposer le projet en février ou mars.

### **25-01-09 Trésorerie**

#### **RÉSOLUTION 25-CA-01**

Considérant le départ de M. Alain Anctil au poste de trésorier,

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Claudya Tremblay appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter , il est résolu de nommer M<sup>me</sup> Heidi Chalifour au poste de trésorière, et ce, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en avril 2025.

Procès-verbal du 8 janvier 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

- Paiement des frais de secrétariat

Il est question de réévaluer le montant payé à la secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux mais comme les membres manquent d'informations à ce sujet, la décision est remise à plus tard.

- Autorisation des dépenses

### **RÉSOLUTION 25-CA-02**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu d'approuver le remboursement de la dépense de 5,49 \$ à M<sup>me</sup> Tremblay pour les collations de l'assemblée du 8 janvier.

### **25-01-10 Correspondance**

Les membres du conseil ont reçu une correspondance indiquant le budget de fonctionnement de 2 150 \$ pour l'année 2025.

### **25-01-11 Divers**

M. Day aimerait qu'on puisse informer comme il se doit les citoyens au sujet des nouvelles normes concernant les appareils à combustibles solides.

M<sup>me</sup> Bouchard nous indique que la formation à ce sujet, pour les membres des conseils de quartier, était vraiment complète. M<sup>me</sup> Khuon ajoute qu'une stratégie de communication aux citoyens sera ensuite mise en place.

M<sup>me</sup> Bouchard nous résume la formation. C'est le conseil de quartier de Saint-Émile qui a exprimé le besoin de clarifier cette nouvelle réglementation et c'est pourquoi une formation a été offerte aux membres des conseils de quartier. Il a été question de comment la réglementation sera déployée de maintenant à 2030. En 2030, la seule utilisation permise sera celle des appareils à combustion certifiés. Une subvention est offerte pour se départir de son appareil et une autre pour remplacer l'appareil ne répondant pas aux normes. Une présentation a été faite sur les effets nocifs que peuvent avoir les particules fines dégagées par les appareils lorsqu'ils ne sont pas certifiés. Il n'a pas été question des types de combustibles mais bien des appareils utilisés. Il a aussi été question de la concentration des particules qui est plus élevée en milieu urbain considérant les maisons plus rapprochées. Les citoyens se doivent

Procès-verbal du 8 janvier 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

d'enregistrer leur appareil auprès de la ville et de communiquer aussi s'ils font des modifications. En cas de panne électrique, tous les types de foyers sont autorisés. En cas d'épisode de smog, un avis est émis pour cesser l'utilisation de tous types d'appareils à combustibles solides. Comme toutes les formations données par la ville au membre de conseil de quartier, elle sera disponible ultérieurement en rediffusion.

M<sup>me</sup> Khuon rappelle que si les citoyens ont des questionnements, ils peuvent toujours se référer au site de la ville de Québec ou faire appel au service du 311.

M<sup>me</sup> Bouchard demande s'il ne pourrait pas y avoir une présentation de la part de la ville à ce sujet lors de l'assemblée générale annuelle, mais M<sup>me</sup> Khuon mentionne que l'information sera transmise bientôt aux citoyens.

### **RÉSOLUTION 25-CA-03**

Considérant l'allégement des fonctions de M. Alain Anctil au sein du conseil,

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Claudya Tremblay, il est résolu que M<sup>me</sup> Véronique Hunter soit désormais responsable de la mise à jour du registre des entreprises.

M<sup>me</sup> Khuon rappelle que l'assemblée générale aura lieu le 9 avril prochain et qu'elle est toujours en attente d'une réponse du Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour la tenue d'une présentation sur le service de Flexibus.

### **RÉSOLUTION 25-CA-04**

Considérant la venue d'un nouveau Parc-O-Bus dans le secteur de Lac-Saint-Charles,

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour, il est résolu de demander au RTC quels circuits desserviront ou passeront à proximité du nouvel emplacement situé sur la rue Roussin près de l'avenue du Lac-Saint-Charles.

M<sup>me</sup> Khuon nous rappelle la formation à venir sur l'initiation à l'urbanisme qui aura lieu en présentiel le 21 janvier prochain. L'invitation sera envoyée aux membres sous peu.

### **25-01-12 Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Tremblay appuyée par M<sup>me</sup> Bouchard, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 06.

Procès-verbal du 8 janvier 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Packwood et révisé par M<sup>me</sup> Bouchard.

---

Claudya Tremblay, présidente

---

Alexina Bouchard, secrétaire